

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 14 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, pour le Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif François Huon, situé à Quimperlé

## Un-e psychologue (H/F)

CDI à temps partiel (0,85 ETP)

Convention collective du 15 mars 1966

Poste à pourvoir pour immédiatement

### CONTEXTE

Le DAME François Huon accompagne des adolescents âgés de 6 à 20 ans qui présentent une déficience intellectuelle, ou un retard de développement. En lien avec le projet d'établissement, les équipes proposent un accompagnement global (éducatif, thérapeutique et pédagogique) qui vise le développement de l'autonomie et une inclusion scolaire, sociale et/ou professionnelle.

### MISSIONS

Dans le cadre des parcours de soin, vous proposerez une écoute individuelle et/ou collective aux enfants et jeunes en situation de handicap accompagnés par le DAME. Par ailleurs, vous participerez à la vie institutionnelle et apporterez des éléments de compréhension susceptibles de renforcer l'action des autres professionnels.

Vos principales missions seront les suivantes :

- De veiller au bien-être et la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap (Trouble du développement intellectuel, TSA, TDAH...), conformément aux projets de l'établissement ;
- De s'inscrire dans les projets et orientations du Groupement et de l'établissement, en respectant et en mettant en œuvre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées par la HAS ;
- De soutenir les équipes dans l'amélioration de leurs connaissances concernant les troubles du neurodéveloppement (TDI, TSA, TDAH, troubles dys...) ;
- D'effectuer des évaluations fonctionnelles ainsi que des bilans neuropsychologiques et de promouvoir la culture de l'évaluation auprès des autres professionnels ;
- De se tenir informé des évolutions dans les pratiques neurodéveloppementales et diffuser ces connaissances aux équipes ;
- De participer et ou animer les réunions institutionnelles ;
- De Participer à l'élaboration des projets personnalisés
- De contribuer au développement et à la mise en œuvre des partenariats institutionnels.
- De participer à la réflexion, à la rédaction, à la mise en œuvre, et à l'évaluation du projet d'établissement en collaboration avec l'équipe de direction.
- De participer à la démarche qualité de l'établissement et à l'amélioration continue des pratiques
- De s'engager pleinement auprès de l'ensemble des jeunes et de leur famille.

Vous inscrirez vos interventions dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS et de l'ANESM (autisme et TED).

### PROFIL

- Diplôme de psychologue spécialisé en neuropsychologie ou en psychologie du développement requis.
- Bonne compréhension des problématiques liées aux enfants et adolescents avec des troubles du neurodéveloppement. Connaissance appréciée des ressources et du réseau liés à l'autisme.
- Compétences relationnelles et pédagogiques Aptitudes à travailler en équipe, à transmettre des savoirs, à transférer des compétences.

- Etre formé aux méthodes éducatives reconnues dans les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la HAS pour les personnes avec TSA
- Capacité à rendre compte de ses actions et interventions de façon synthétique ;
- Permis B exigé.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation  
à l'attention de Monsieur Le Directeur du Pôle de Prestations Médico-Sociales, inclusion scolaire **avant le 15/09/2024**  
sur [emploi@apajh22-29-35.org](mailto:emploi@apajh22-29-35.org)

Date de diffusion : 26/08/2024  
Affichage jusqu'au : 15/09/2024